



# Fiche signalétique

Date d'émission : 07-Nov-2018

Date de révision : 07-Nov-2018

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **Phantom 240 SL**

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-270

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30017 UN3082

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pesticide.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

**Aspect** liquide vert à brun foncé

**État physique** Liquide

**Odeur** perdre connaissance

### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)

Catégorie 4

### Mot indicateur

Attention

### Mentions de danger

Nocif par inhalation



### **Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

### **Autres dangers**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

## **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Technical Imazethapyr	81335-77-5	22.5
Ammonium hydroxide	1336-21-6	5.16
stabilisateur	Propriétaire	15-20
ajusteur de ph	Propriétaire	<1

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

## **4. PREMIERS SOINS**

### **Description des premiers soins**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Nocif par inhalation.
------------------	-----------------------

### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone. Eau pulvérisée (brouillard).

### **Moyens d'extinction inappropriés**

Non déterminé.

### Dangers spécifiques du produit

Si le produit est chauffé au-dessus de la température de décomposition, des vapeurs toxiques seront libérées. Les substances / groupes de substances mentionnés peuvent être libérés si le produit est impliqué dans un incendie.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions personnelles**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

#### **Méthodes de nettoyage**

Digue déversé. Ramasser avec un matériau absorbant approprié. Placer dans des conteneurs appropriés pour une réutilisation ou une élimination dans une installation agréée. La substance / le produit déversé doit être récupéré et appliqué conformément aux taux de l'étiquette, dans la mesure du possible. Si l'application de la substance / du produit déversé n'est pas possible, les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des récipients appropriés en vue de leur élimination. Après décontamination, la zone touchée peut être lavée à l'eau. Recueillir l'eau de lavage pour une élimination.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

LES RECOMMANDATIONS SONT POUR LES TRAVAILLEURS DE LA FABRICATION, DU MÉLANGE COMMERCIAL ET DE L'EMBALLAGE. LES APPLICATEURS ET LES TRAVAILLEURS DE PESTICIDES doivent se référer à l'étiquette du produit et aux instructions d'utilisation jointes au produit à des fins d'utilisation agricole, conformément à la norme 40 CFR, partie 170, de la loi sur la protection des travailleurs de l'EPA. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail (ventilation par aspiration à la source si nécessaire). Tenir à l'écart des sources d'inflammation - Ne pas fumer. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. Protégez le contenu des effets de la lumière. Protège contre la chaleur. Protéger de l'air. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Ne pas ouvrir avant d'être prêt à être utilisé. Une fois que le conteneur est ouvert, le contenu doit être utilisé dès que possible. Éviter la formation d'aérosols. Éviter la formation de poussière. Fournir des moyens pour contrôler les fuites et les déversements. Ne pas remettre les résidus dans les conteneurs de stockage. lisez les avertissements sur les étiquettes même après que le contenant a été vidé. La substance / le produit ne peut être manipulé que par

du personnel dûment formé. Éviter tout contact direct avec la substance/produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de poussières / brouillards / vapeurs. Porter des vêtements et des équipements de protection individuelle appropriés. Protection contre l'incendie et l'explosion: Les mesures de protection appropriées contre le feu doivent être notées. Les extincteurs doivent rester à portée de main. Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les sources d'inflammation doivent être bien dégagées. Évitez la chaleur extrême. Tenir à l'écart des substances oxydables. L'équipement électrique doit être conforme au code électrique national. Mettez tous les équipements de transfert à la terre correctement pour éviter les décharges électrostatiques. décharge électrostatique pouvant provoquer une inflammation.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Séparer des substances incompatibles. Séparer des aliments et des aliments pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires. Information supplémentaire sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition, de chaleur et de flammes. Protégez les conteneurs des dommages physiques. Protéger contre la contamination. Les autorisations et les règles de stockage doivent être respectées Stabilité au stockage: Si la substance / le produit cristallise, décongeler à la température ambiante. Protéger des températures inférieures à: 5 ° C Des modifications des propriétés du produit peuvent survenir si la substance / le produit est stocké (e) au-dessous de la température indiquée pour une durée prolongée. Protéger des températures supérieures à: 30 ° C. Des modifications des propriétés du produit peuvent survenir si la substance / le produit est stocké (e) au-dessus de la température indiquée pour des périodes prolongées.

**Matières incompatibles** OXYDANTS.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
ajusteur de ph	STEL: 15 ppm TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité bien ajustées (lunettes de protection chimique). Porter un écran facial en cas de risque d'éclaboussure.

**Protection de la peau et du corps** Gants de protection résistant aux produits chimiques. Le choix des gants de protection doit être fondé sur l'évaluation des risques sur le lieu de travail par l'utilisateur. La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition potentielle, par ex. protection de la tête, tablier, bottes de protection, vêtement de protection

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. Portez un système de filtration de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour éliminer une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Dans les situations où les concentrations en suspension dans l'air peuvent dépasser le niveau d'efficacité d'un respirateur à adduction d'air pur ou si les concentrations sont inconnues ou si le niveau de

danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH) est atteint, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome à pression faciale complète certifié par NIOSH (ARA) ou un respirateur à adduction d'air (SAR) à demande de pression complet avec dispositifs d'évacuation.

### Considérations générales sur l'hygiène

Porter une chemise de travail à manches longues et un pantalon de travail long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être équipé d'une douche et d'un collyre. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. L'équipement de protection individuelle doit être décontaminé avant d'être réutilisé. Les gants doivent être inspectés régulièrement et avant chaque utilisation. Remplacez si nécessaire (par exemple, des trous d'épingle). Rangez les vêtements de travail séparément. Les mains et / ou le visage doivent être lavés avant les pauses et à la fin du quart. Pas de manger, boire, fumer ou fumer sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	perdre connaissance
<b>Aspect</b>	liquide vert à brun foncé	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	vert à brun foncé		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	6.6	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	~ 0°C	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	~ 0°C	
<b>Point d'éclair</b>	>100	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non déterminé	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non déterminé	
<b>Pression de vapeur</b>	23.3	
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé	

### Autres renseignements

**Masse volumique apparente** 1.09-1.12 g/ml

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Risques de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.**Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**Matières incompatibles**

OXYDANTS.

**Produits de décomposition dangereux**

Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Contact avec les yeux** Éviter le contact avec les yeux.

**Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Ne pas avaler.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Technical Imazethapyr 81335-77-5	> 5 g/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	-
Ammonium hydroxide 1336-21-6	= 350 mg/kg ( Rat )	-	-
stabilisateur	= 8471 mg/kg ( Rat )	-	-
ajusteur de ph	= 3310 mg/kg ( Rat )	= 1060 mg/kg ( Rabbit )	= 11.4 mg/L ( Rat ) 4 h

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.**Mesures numériques de la toxicité****DL50 orale aiguë (Rat):** >5000 mg/kg**LD50 cutanée aiguë (Lapin):** >5000mg/kg**CL50 d'inhalation aiguë (Rat):** >5.06 mg/L**Irritation de l'oeil:** Non Irritant**Irritation cutanée:** Non irritant**Sensibilisation cutanée:** pas un sensibilisant cutané**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Persistance/Dégradabilité**

Ne se biodégrade pas facilement.

**Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de partage
stabilisateur	-1.59
ajusteur de ph	-0.31

**Autres effets nocifs**

Non déterminé

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	Les fabricants canadiens devraient éliminer les ingrédients actifs non désirés et les contenants conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails sur les ajouts et le nettoyage des déversements, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.
<b>Emballages contaminés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

**DOT**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (IMAZETHAPYR)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Quantité à déclarer (RQ)	1000 (Ammonium hydroxide)
Polluant marin	Oui.

**IATA**

Numéro ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (IMAZETHAPYR)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	Oui

**IMDG**

Numéro ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n °. (IMAZETHAPYR)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

**TMD**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquid, n °. (IMAZETHAPYR)
Classe de danger	9
Quantité à déclarer (RQ)	III
Polluant marin	Oui

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Technical Imazethapyr	X				X			
Ammonium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
stabilisateur	X	X	X	X	X	X	X	X
ajusteur de ph	X	X	X	X	X	X	X	X

#### **Légende :**

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

*EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

*ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

*IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

*KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

*PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

*AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### CERCLA

Ne s'applique pas

#### SARA 313

Ne s'applique pas

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ne s'applique pas

### États-Unis - Réglementations des États

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ne s'applique pas

### Numéro d'homologation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30017

### **Déclaration du produit antiparasitaire**

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

#### Étiquette du produit

N/A

#### Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
<b>Mot d'alarme</b>	N/A	Attention
Toxicité aiguë - inhalation	Peut être nocif en cas d'inhalation	Nocif si inhalé
Toxicité aiguë - dermique	Peut être nocif s'il est absorbé par la peau	N/A
Toxicité aiguë - oral	Peut être nocif en cas d'ingestion	N/A

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	1	1	0	Aucun
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	1	1	0	Voir la section 8

Date d'émission : 07-Nov-2018  
Date de révision : 07-Nov-2018  
Note de révision: nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**